



Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

VILLE DE MONTATAIRE
Direction du lien social, du sport et de l'éducation
Pôle social – Service Espace Huberte d'Hoker
SFT/NG - décision n° 2022-073
Animations du 28 décembre dans le cadre des festivités de fin d'année pour les habitant.e.s de la ville

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le 08/12/2022
ID : 060-216004101-20221207-DEC_2022_N388-AU

Fait à Montataire, le 07 Décembre 2022

DÉCISION DU MAIRE

Animations du 28 décembre dans le cadre des festivités de fin d'année pour les habitant.e.s de la ville

Le Maire de Montataire,

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 Code Général des Collectivités Territoriales concernant les attributions du Maire exercées par délégation du conseil municipal et le régime juridique de ces décisions,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire,

Considérant la volonté municipale de proposer des animations en fin d'année 2022,

Considérant que le 28 décembre 2022 la ville de Montataire organise une animation festive à destination des habitant.e.s,

Considérant que le recours à un prestataire pour la mise en place d'ateliers spécifiques et nécessaire,

DÉCIDE

Article 1 : de faire appel à l'entreprise « Anim'Events » situé au 5, place Georges Guyot à Saint Maximin pour proposer différentes prestations du 18 décembre 2022 : Balade à poneys et luge sur l'Esplanade Fernand Tuil à Montataire.

Article 2 : Le montant de ces prestations est fixé à 2400 euros TTC et sera imputé sur la ligne de crédits DSP 2.31.

Article 3 : l'ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Senlis
- Monsieur le Trésorier principal de la Trésorerie de Creil

Article 4 : sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision :

- Madame la Directrice générale des services,
- Monsieur le directeur général adjoint du lien social, de l'éducation et du sport,
- Monsieur le responsable de l'entreprise Anim'Events

Le Maire,
Conseiller départemental,

Jean-Pierre Bosino